

Rapport de la Mission d'évaluation du plan de soutien et de solidarité exceptionnel.

Membres de la mission : Mme Claude Favra, Mme Marie Colavita, M Patrice Carré, Mme Charlotte Baelde, M Patrice Ondoua, Mme Colette Aubry, M Jean-Yves Verzeele, Mme Anne-Laure Crochat, Mme Flora Claquin, M Aurélien Saintoul.

Sommaire :

I / Rapport

- 1- Soutien à la famille et à l'enfance
- 2- Assistance aux plus vulnérables
- 3- Aide à la vie quotidienne
- 4- Vie culturelle, associative et lien social
- 5- Soutien à l'activité économique et à l'insertion professionnelle

II / Tableau financier et mises en perspective (en pièces jointes)

III / Fiches par action (en pièces jointes)

Contexte de préparation et objectifs du plan de soutien et de solidarité :

Ce plan de soutien a été mis en oeuvre pendant la deuxième année de la pandémie. Il se différencie par conséquent des mesures de 1ère urgence mises en place dès 2020 pour la protection sanitaire de la population et sa sauvegarde. Rappelons que la majeure partie des communes ont été amenées à développer considérablement leur rôle en santé publique, depuis la distribution des masques jusqu' à la mise en oeuvre des centres de vaccination à partir de 2021, devant les difficultés de l'Etat à déployer sa logistique propre.

La Ville de Montrouge a également mis en oeuvre dès le début de la pandémie un plan de continuité d'activité, permettant le maintien des services municipaux les plus indispensables en mode dégradé : aides à domicile, état-civil, propreté, police, par exemple.

Dès le début de l'épidémie, l'Etat déploie des mannes financières considérables, tandis que les communes déploient leur agilité opérationnelle. L'efficacité des collectivités sur le terrain oblige progressivement l'Etat à les reconnaître non plus seulement comme des bras armés mais comme des partenaires.

Au 2^{ème} semestre 2020, l'épidémie se prolonge, elle repart même, il n'y a pas encore de vaccin. La Municipalité souhaite alors mettre en place toute une série d'actions pour que la vie sociale, quotidienne, économique, puisse continuer malgré les vagues épidémiques : l'année 2021 voit se succéder les 3^{ème} et 4^{ème} vagues, les protocoles sanitaires s'adaptent en permanence. C'est un plan original et inédit qui est alors conçu. Il part de besoins très concrets constatés sur le terrain. Il englobe presque toutes les thématiques d'actions pour s'efforcer de n'oublier personne.

C'est un plan d'actions élaboré dans une période de crise, les effets ne pouvant être entièrement connus à l'avance. Il est constamment adapté aux retours d'expérience. Il y a donc un caractère nécessairement expérimental, créatif, agile, dans les actions mises en place. C'est dans ce contexte inédit que la municipalité a réussi à offrir aux Montrougiens tout un panel de dispositifs et de soutiens, dont ils ont pu se saisir pour traverser cette pandémie dans les meilleures conditions possibles.

Le Plan de soutien et de solidarité exceptionnel, comprenant une quarantaine d'actions, est voté en Conseil municipal du 10 décembre 2020 pour une application sur toute l'année 2021.

1/ Soutenir la famille et l'enfance :

Il était essentiel de soutenir les familles dans cette période, à la fois financièrement et dans leur vie quotidienne. En particulier, dans le domaine de la petite enfance, plusieurs actions ont visé à aider les modes d'accueil individuels : **aide majorée au relais d'assistantes maternelles, développement d'une aide aux modes de garde à domicile (AMAED)**, ...en effet, les parents se retrouvent parfois assez seuls dans le cadre de ces modes d'accueil et les professionnels aussi. Il a donc été important d'intervenir en soutien.

Plus généralement, la pandémie a fait apparaître avec plus d'acuité certains besoins, certaines difficultés des parents face à leur mission éducative, face aux tâches quotidiennes. Il était pour certains compliqué de conjuguer du télétravail chez soi tout en gardant les enfants...La Ville a dès lors voulu progresser vers la mise en place d'une structure de soutien à la fonction parentale, et un **projet de maison de la parentalité a donc été élaboré**, dont la vocation dépasse bien sûr les aléas et contraintes de la pandémie elle-même pour s'installer dans la durée.

Dans les domaines scolaire et périscolaire, la Ville a voulu également alléger la facture pour les familles les plus modestes. Ce sont ainsi 538 enfants qui ont bénéficié d'un **crédit de 75 euros sur la facture des accueils périscolaires**, et 656 enfants qui ont bénéficié de la **gratuité de la restauration scolaire** au 1^{er} semestre 2021.

La Ville a par ailleurs soutenu la qualité des activités éducatives, cruciale pendant cette période qui risquait de mettre à mal les conditions d'apprentissage. Dans l'esprit des activités 2S2C précédemment initiées avec l'Education nationale, ont été développées dans les centres de loisirs toute une série d'interventions thématiques réalisées par des associations, pour la plupart montrougiennes, avec le **dispositif « bouge Montrouge »** : plus de 1000 heures d'ateliers proposés par une vingtaine d'associations.

Pour aider l'inclusion numérique, **84 tablettes ont également été mises à disposition** de 1137 enfants, dans les clubs 8/13 et les accueils de loisirs élémentaires. Ces tablettes ont rencontré un grand succès car elles permettent d'aider au soutien scolaire, dans une approche ludique. Elles ont révélé de vrais besoins, au sein de familles parfois démunies d'outils numériques.

Au final, ces deux expérimentations éducatives ont montré tout leur intérêt et sont renouvelées en 2022.

2/ Renforcer l'assistance aux plus vulnérables :

Le plan de soutien et de solidarité a voulu renforcer les possibilités d'assistance de la Ville face à des situations sociales critiques, rendues plus difficiles encore avec la pandémie.

Ainsi, les situations de violences conjugales ont eu tendance à se développer dans ce contexte. La Ville a engagé la **mise à disposition de logements pour les personnes victimes de violences intra familiales**. C'est un dispositif concerté et construit qui a été élaboré en 2021 : organisation de bons de taxis et d'hôtel, en lien avec la police nationale, lors de situations d'urgence et au-delà de quelques nuits, possibilité d'hébergement de quelques mois dans trois logements de la Ville, rénovés et meublés pour cela. Puis, des logements de stabilisation seront une troisième possibilité offerte dans le parc social géré par SOHP, avec l'accompagnement de l'association Flora Tristan. Par ailleurs, l'accueil d'une permanence d'information et de conseil juridique du CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) a été préparée en 2021, et a pu ouvrir début 2022.

La Ville a proposé par ailleurs une **majoration des subventions aux associations d'aide alimentaire** de secours, à travers leur demande de subvention annuelle au CCAS : le Secours catholique a ainsi demandé et obtenu une subvention supplémentaire de 16000 € pour le fonctionnement de l'épicerie solidaire « la main à la pâte ».

Les dispositifs existants d'assistance aux séniors ont par ailleurs fait l'objet d'aide financière pour un accès facilité en cette période : **les repas livrés à domicile par le CCAS à 1€** pour 283 séniors non imposables, **et la téléassistance, gratuite pendant un an** pour 207 bénéficiaires.

Enfin, dans le domaine du logement, les services d'accueil de la Ville se sont enrichis d'un **guichet d'information et d'orientation sur le logement social**, concrétisé toute fin 2021 avec le recrutement d'un agent spécialisé dans ce domaine.

3/ Faciliter la vie quotidienne.

La pandémie a mis à l'épreuve notre vie quotidienne, devenue toujours plus numérique. Il fallait faciliter de véritables changements d'habitudes et d'usages, et même des évolutions sociétales.

A ce titre, **la création du pass numérique** pour les personnes en difficulté avec ces technologies a remporté un très grand succès : la Ville avait déjà mis en place son dispositif Parcours numérique à Montrouge (PNM) avec différents opérateurs de formation. L'articulation de ce dispositif avec le pass numérique financé par la Métropole du Grand Paris a permis de booster son efficacité faisant de Montrouge la plus grande utilisatrice de chéquiers en proportion de la population. A partir d'avril 2021, 140 bénéficiaires ont entamé leur carnet/chéquiers d'une valeur de 100 euros, pour consommer au total 18920 euros de subvention auprès des opérateurs, en particulier l'espace Colucci et le club Jules Ferry. Le démarrage des formations a été plus difficile et plus tardif au club Jules Ferry, en raison des confinements et de la vulnérabilité des séniors. Par ailleurs, les prescripteurs (distributeurs de carnets) ont parfois eu du mal à mobiliser les publics jeunes.

Pour soutenir et faire vivre ce dispositif, la Ville a **créé un poste de médiateur numérique**, financé pour moitié par le CCAS. Ce poste et ces actions se poursuivent en 2022.

Enfin, pour couvrir l'ensemble des besoins sur le numérique, **des tablettes adaptées ont été mises à disposition des séniors**. Sur les 300 disponibles, seules 68 ont été distribuées, en raison sans doute de critères d'éligibilité trop restreints au départ, qui ont été élargis depuis. Par ailleurs, la proposition est

désormais couplée avec une offre de box et abonnement pris en charge, ce qui permet de relancer l'attractivité du dispositif.

La facilitation de la vie quotidienne ne passe pas que par le numérique, et la Ville a voulu réfléchir à **une conciergerie**, sous forme de structure mixte pour offrir un guichet unique de petits services : un accueil physique, téléphonique et numérique permettant l'accès ou l'orientation vers des services, notamment des livraisons de courses, des petits dépannages, des artisans de confiance, des aides aux transports. Un projet de conciergerie tous publics, avec une composante sociale et seniors, a donc été élaboré avec l'aide d'un cabinet de consultants. Les modalités de sa mise en œuvre sont en cours de finalisation.

Pour favoriser la mobilité quotidienne des seniors, la Ville a **rendu gratuit en 2021 le pass améthyste**, et permis à 507 Montrougiens de plus de 65 ans de voyager gratuitement sur tous les transports en commun dans un rayon de 50 Km.

Et puisque notre quotidien a également été marqué par la réalisation des tests covid, des espaces dédiés ont été aménagés au centre de santé pour en faciliter l'accès.

4/ Soutenir la vie culturelle, associative et le lien social.

La Ville s'est attachée pendant cette période à trouver les moyens de sauvegarder les possibilités de lien social et de sorties. Ainsi, malgré les difficultés, la Ville a choisi de maintenir un maximum de spectacles, avec jauges réduites ou en captation/retransmission, avec rémunération intégrale des artistes. Une initiative originale a également été développée, autour du festival de guitare, avec **la semaine guitare en ville** : 30 000 euros ont été consacrés à la réalisation de 28 concerts dans les écoles, à la médiathèque, en ehpad, et dans les restaurants de la Ville. Autour d'un instrument populaire, la musique a permis de renouer avec la convivialité et le festif. Devant le succès, l'initiative est reconduite en 2022.

La Ville a voulu également encourager la fréquentation de la médiathèque, avec son **dispositif de tarif à 1 €** : ce sont ainsi 290 nouvelles adhésions qui ont été enregistrées en 2021, malgré la période.

Pour soutenir la vie associative, le **chèque de 50 euros accordé aux familles modestes pour l'inscription** dans une activité, a bénéficié à 171 enfants, là où la cible potentielle était de 750 enfants concernés. A noter que d'autres aides peuvent exister sur ce champ, comme le pass'sport de l'Etat, également 50 euros.

Le lien social, ce sont aussi nos cafés, nos brasseries, pour lesquels la Ville a encouragé et facilité l'aménagement des terrasses comme détaillé ci-après.

5/ Soutenir l'activité économique et l'insertion professionnelle

Les commerçants avaient sollicité la Ville pour obtenir des aides suite aux périodes de confinements et restrictions sanitaires.

Avec la mise en place d'une **réduction de la tarification des terrasses sur voirie ou même de leur gratuité**, 70 commerçants, restaurateurs, cafetiers, ont pu bénéficier de la gratuité des terrasses sur place de stationnement et ont ainsi pu recevoir leur clientèle pendant les périodes post confinement

avec mesures sanitaires imposées : jauge et espace entre les tables. 28 commerçants ont bénéficié d'une réduction de redevance. Il est à souligner également l'extension des terrasses quand il était possible de le faire, leur permettant de pouvoir générer du chiffre d'affaires supplémentaire.

Les actions mises en place par la Ville ont répondu aux attentes des commerçants et ont permis aux Montrougiens et salariés de pouvoir bénéficier des terrasses. Les commerçants se sont montrés très satisfaits du soutien de la ville.

Dès l'année 2020, la crise sanitaire avait amené la ville à **revoir sa politique tarifaire du stationnement sur voirie afin de soutenir les Montrougiens** et leur pouvoir d'achat. Les choix forts de la Ville pour baisser les tarifs furent les suivants :

- La baisse des tarifs d'abonnements de 30 %
- Le changement de zonage de 173 places en zone rouge vers la zone verte
- L'impact de la gratuité instaurée sur l'année 2020 sur les mois de novembre et décembre lissé sur 3 années dans le cadre de la convention transitoire.
- L'impact de la crise sanitaire répercuté à hauteur de 25% pour la Ville et 75 % pour Indigo

Dans le cadre du plan de soutien et de solidarité de 2021, ces différentes mesures ont eu pour conséquence une révision de la redevance fixe que nous percevons dans le cadre du contrat avec Indigo. Cette redevance fixe contractuelle était de 1 529 371 €. En 2021, elle fut ramenée à 875 000 € après négociation avec le délégataire Indigo. La minoration de cette redevance fixe est le fait des choix actés par la Ville.

D'autres mesures ont visé à soutenir le commerce local : **l'aide à l'embellissement des vitrines**, auquel une dizaine de commerçants ont eu recours, la **distribution de chèques de 50 € à utiliser chez les commerçants montrougiens**. En effet, à l'occasion des fêtes de fin d'année, 1300 chèques ont été offerts aux seniors et ont ainsi incité de nombreuses personnes à fréquenter le commerce local.

Face à la nécessité pour de nombreux salariés de se mettre en télétravail, la Ville a souhaité mettre à leur disposition deux espaces de coworking de qualité, **au Beffroi et à la maison des associations**. Ces salles ont permis à plus de 1000 actifs de venir travailler, sur réservation gratuite, dans le respect des mesures de sécurité sanitaire.

En direction des jeunes plus spécifiquement, la Ville a souhaité **développer les services civiques** au sein de ses services. Malheureusement, les services de l'Etat n'ont pas été en mesure de répondre de façon réactive aux demandes d'agrément de postes. Les 7 profils de postes soumis n'ont été agréés que fin 2021, et vont pouvoir donner lieu à recrutement. En revanche, 20 jeunes ont bénéficié de **financements jusqu'à 400 € pour passer leur BAFA**. La demande est forte dans ce domaine et la Ville a tout intérêt à poursuivre cette action, qui peut renforcer et aider sa politique de recrutement, dans un secteur en tension.

La mise à disposition d'un budget pour des **aides financières d'urgence pour les jeunes** ou pour des formations professionnalisantes n'a pas rencontré son flux de demandes. D'autres dispositifs existent déjà, sans doute mieux identifiés par les jeunes et il semble que les CCAS ne soient pas le 1er réflexe d'orientation pour cette catégorie de la population.

Conclusion :

La Ville a consacré au total près de deux millions d'euros (1 930 456 €) à des actions très diverses de soutien à notre vie en société : l'objectif de couvrir toutes les catégories socio-professionnelles aussi

bien dans le champ économique que dans celui du bien-être, a été atteint. Au-delà du soutien financier, c'est un véritable soutien « moral » de nos habitants qui a été mis en œuvre dans une crise qu'aucun d'entre nous n'avait déjà vécue.

Certaines actions ont fait l'objet de discussions au sein de la mission, sur leur qualification d'action spécifique de soutien liée à cette pandémie. Le festival de guitare, le projet de conciergerie étaient-ils des réponses à cette crise, ont interrogé certains..d'autres ont répondu que la période avait justement fait émerger ou rendu plus nécessaires certains besoins.

Certaines actions correspondaient au court terme de la gestion de crise, d'autres ont révélé leur pertinence dans la durée. Le bilan montre également que le qualitatif n'est pas toujours lié à une dépense importante, comme le montre par exemple l'impact de la *Médiathèque à un euro* en termes de fréquentation. Des dispositifs innovants ont pu être testés et il est important qu'une collectivité ait cette capacité d'expérimentation. La pandémie a représenté aussi un accélérateur d'évolutions, de changements d'habitudes, que la Ville se fait fort d'accompagner et de favoriser, comme les mobilités douces, le coworking, les usages numériques, les activités dans l'espace public, l'agriculture urbaine.

Cette crise a démontré que les Montrougiens pouvaient compter sur une municipalité et des services capables, ensemble, de réactivité, d'adaptabilité et d'innovation.

24 juin 2022

Remarque : des graphiques accompagnent ce rapport afin de faciliter la vue d'ensemble et certaines mises en perspective. Toutefois, comme toutes les présentations graphiques, elles peuvent être réductrices : le pourcentage qui apparaît pour la jeunesse illustre mal le fait que d'autres actions tout public ont été fortement investies par les jeunes, comme la médiathèque à un euro, le festival de guitare, les aides numériques, les espaces de télétravail, ou encore les terrasses gratuites.